



**DOCUMENT A REMETTRE AU
PERSONNEL DU BUREAU DES
SPORTS LORS DE LA CHAINE
D'INCORPORATION**

BULLETIN D'ADHESION AU CSL LMA 2024-2025

INFORMATIONS ELEVE

Classe.....

Nom..... Prénom.....

Date de naissance/...../..... Sexe M F

Lieu de naissance Département ou Pays.....

INFORMATIONS PARENTS (pour les mineurs)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél. dom..... Portable.....

Mail des parents.....

➤ Cotisation¹ CPGE (1^{re} et 2^e compagnie) : 30€00

➤ Cotisation¹ Secondaire (3^e, 4^e et 5^e compagnie) : 50€00

J'autorise, je n'autorise pas, le Club Sports et Loisirs à photographier et à utiliser les images de mon enfant* à des fins internes où en rapport avec nos activités.*

** Rayer la mention inutile.*

Fait à

Signature :

Le/...../.....

L'adhésion au CSL est obligatoire pour tous les élèves du lycée

La cotisation sera prélevée sur le compte nominatif des fonds particuliers en début d'année.

Document à remettre lors de la chaine administrative le jour de l'incorporation

Club Sport et Loisirs du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence - 13 boulevard des Poilus - 13100 Aix-en-Provence

☎ : 04-42-23-88-68

@ : csl.lma@lycee-militaire-aix.fr